PROCÈS-VERBAL

2e réunion
Le mercredi 18 septembre 2019
Salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de la professeure Christine Hudon, vice-rectrice aux études. Le professeur Jean-Pascal Lemelin, vice-recteur adjoint à la recherche et aux études supérieures, agit à titre de secrétaire en vertu de l'article 61.4 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, et ce, en l'absence de monsieur Frédéric Brochu, secrétaire général adjoint.

Les membres suivants sont présents :

M. Azfar Badaroudine	Étudiant au 1er cycle, Faculté de génie
M. Vincent Beaucher	Chargé de cours, Faculté d'éducation
Pr Guillaume Bélanger	Professeur, Faculté des sciences
Pr Félix Berrigan	Professeur, Faculté des sciences de l'activité physique
Pre Catherine Bertholet	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr Alain Delisle	Vice-doyen, Faculté des sciences de l'activité physique
M. Nicolas Delisle-Godin	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
Pre Christine Hudon	Vice-rectrice aux études
Pr Roch Lefebvre	Vice-doyen à la formation, Faculté de génie
Pr André Marquis	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Jean Gabin Ntebutse	Professeur, Faculté d'éducation
Pr Arthur Oulaï	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté de droit
M. Jonathan Savard	Étudiant au 1er cycle, École de gestion
Pre Valérie Vierstraete	Professeure, École de gestion
Pr Shengrui Wang	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté des sciences

Les membres suivants sont excusés :

Pre Lynda Bellalite	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
M. Frédéric Brochu	Secrétaire général adjoint
Pre Julie Desjardins	Vice-doyenne à la formation, Faculté d'éducation
Mme Caroline Dubois	Chargée de cours, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Jean-Pierre Perreault	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures

Les personnes suivantes sont invitées :

M. Serge Allary	Directeur général, Service de soutien à la formation
Pre Madeleine Audet	Directrice, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable
Pr Jean-Pascal Lemelin	Vice-recteur adjoint à la recherche et aux études supérieures
M. Alain Tremblay	Directeur général, Service des stages et du développement professionnel
Mme Catherine Vallières	Conseillère pédagogique, Service de soutien à la formation

La professeure Lise Desmarais, vice-doyenne à l'enseignement à l'École de gestion, arrive au cours des échanges relatifs au point 2. *Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2019* (CE-2019-09-18-02) alors que la professeure Patricia Bourgault, vice-doyenne aux sciences infirmières à la Faculté de médecine et des sciences de la santé, arrive au cours des échanges relatifs au point 6.1.2 *Maîtrise en physiothérapie – évaluation périodique de programme – approbation – plan de mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire* (CE-2019-09-18-06).

CE-2019-09-18-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CE-2019-09-18-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2019

La vice-rectrice aux études mentionne que, faisant suite à l'approbation de la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en développement et réalisation d'une production artistique en musique (code 577) de la Faculté des lettres et sciences humaines, un problème technique a empêché l'attribution du code 577 à ce nouveau programme. Afin d'assurer la conformité des données du système SIIG vers le système Véo, ce nouveau programme a dû se voir attribuer le code 578 *(au lieu de 577).* Par conséquent, le code 577 apparaissant au texte de la résolution CE-2019-05-22-11 doit donc être remplacé par le code 578.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2019 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil, en y incluant la modification suggérée.

(Document en annexe)

CE-2019-09-18-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2019

CE-2019-05-22-09 – À sa séance du 5 juin 2019, le conseil universitaire a approuvé la création du programme de certificat en français langue seconde, du microprogramme de 1er cycle en langues modernes, du microprogramme de 1er cycle en anglais langue seconde appliqué aux études politiques et du microprogramme de 1er cycle en anglais langue seconde appliqué au droit de la Faculté des lettres et sciences humaines.

CE-2019-05-22-10 – À sa séance du 5 juin 2019, le conseil universitaire a approuvé la création du programme de certificat en coopération internationale de la Faculté des lettres et sciences humaines.

CE-2019-05-22-13 – À sa séance du 5 juin 2019, le conseil universitaire a approuvé les modifications proposées au *Règlement des études* (Règlement 2575-009).

CE-2019-05-22-14 – Concernant les modifications proposées au *Règlement des études relatif aux stages coopératifs* (Règlement 2575-027), la vice-rectrice aux études informe les membres du conseil que, sur la recommandation du conseil des études le 22 mai 2019, une validation juridique est en cours concernant l'utilisation des termes « salaire » et « bourse » de même que les statuts « d'employée ou d'employé » et de « stagiaire de recherche » utilisés dans le texte de ce règlement, et ce, avant le dépôt du Règlement au conseil universitaire pour approbation.

COMMUNICATION DE LA VICE-RECTRICE AUX ÉTUDES

CE-2019-09-18-04
Communication de la vice-rectrice aux études

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de statistiques à la hausse observées à l'échelle universitaire lors de la rentrée de l'automne 2019;

- le nouveau programme de bourses d'excellence en enseignement annoncé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur visant à valoriser la profession enseignante et y attirer les meilleurs candidats et candidates : un fonds de 15,8 M$ a été octroyé pour l'attribution de bourses de 7 500 $ chacune à des étudiantes et étudiants des programmes de premier cycle;
- la refonte de la *Politique de promotion de la qualité de l'enseignement* (Politique 2500-001) dont les travaux débuteront à l'automne 2019, et ce, en tenant compte des besoins et enjeux identifiés lors de la consultation effectuée en 2012.

DOSSIERS POUR ADOPTION

Évaluation périodique de programmes

CE-2019-09-18-05
Maîtrise en ergothérapie – évaluation périodique de programme – approbation – plan de mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le professeur Guillaume Bélanger, président du comité du conseil des études, présente les résultats issus de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en ergothérapie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et répond aux questions des membres du conseil.

Considérant que l'évaluation périodique du programme de maîtrise en ergothérapie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) et que ce programme a un ensemble d'éléments de qualité et de pertinence, et qu'il sera amélioré avec le plan de mise en œuvre des recommandations, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études, à la lumière du rapport synthèse fourni par le comité du conseil des études :

- approuve l'évaluation périodique du programme de maîtrise en ergothérapie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé;
- endosse les recommandations qui concluent cette évaluation périodique.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique du programme de maîtrise en ergothérapie, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan de mise en œuvre des recommandations du programme de maîtrise en ergothérapie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé tel qu'il apparaît en annexe.

CE-2019-09-8-06
Maîtrise en physiothérapie – évaluation périodique de programme – approbation – plan de mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le professeur Guillaume Bélanger, président du comité du conseil des études, présente les résultats issus de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en physiothérapie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et répond aux questions des membres du conseil.

Considérant que l'évaluation périodique du programme de maîtrise en physiothérapie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) et que ce programme a un ensemble d'éléments de qualité et de pertinence, et qu'il sera amélioré avec le plan de mise en œuvre des recommandations, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études, à la lumière du rapport synthèse fourni par le comité du conseil des études :

- approuve l'évaluation périodique du programme de maîtrise en physiothérapie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé;

- endosse les recommandations qui concluent cette évaluation périodique.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique du programme de maîtrise en physiothérapie, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan de mise en œuvre des recommandations du programme de maîtrise en physiothérapie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé tel qu'il apparaît en annexe.

CE-2019-09-18-07
Maîtrise en philosophie – évaluation périodique de programme – approbation – plan de mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le professeur Guillaume Bélanger, président du comité du conseil des études, présente les résultats issus de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en philosophie de la Faculté des lettres et sciences humaines et répond aux questions des membres.

La vice-rectrice aux études mentionne qu'étant donné que ce programme comporte des cours de type recherche, ce dossier a été soumis au conseil de la recherche le 4 septembre 2019. Les membres du conseil ont alors émis un avis favorable à l'égard des résultats issus de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en philosophie en suggérant qu'il y aurait peut-être lieu de mettre à jour, voire épurer la liste des cours optionnels de la fiche signalétique de ce programme. Ces derniers ont également souligné l'intérêt de tisser des liens de collaborations dans le domaine de l'éthique avec d'autres programmes et facultés.

Considérant que l'évaluation périodique du programme de maîtrise en philosophie de la Faculté des lettres et sciences humaines a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) et que ce programme a un ensemble d'éléments de qualité et de pertinence, et qu'il sera amélioré avec le plan de mise en œuvre des recommandations, sur proposition régulière et à l'unanimité le conseil des études, à la lumière du rapport synthèse fourni par le comité du conseil des études :

- approuve l'évaluation périodique du programme de maîtrise en philosophie de la Faculté des lettres et sciences humaines;
- endosse les recommandations qui concluent cette évaluation périodique.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique du programme de maîtrise en philosophie, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan de mise en œuvre des recommandations du programme de maîtrise en philosophie de la Faculté des lettres et sciences humaines tel qu'il apparaît en annexe.

Modification de programmes

CE-2019-09-18-08
Diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement de l'École de gestion présente les modifications proposées au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité. Ce programme n'étant plus ouvert à l'admission et étant utilisé comme programme de sortie pour les étudiantes et étudiants du programme de maîtrise en fiscalité n'ayant pas complété l'ensemble des exigences pour l'obtention de leur diplôme, l'École de gestion propose certains changements au programme de diplôme, et ce, afin d'assurer un meilleur arrimage entre ces deux programmes.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité de l'École de gestion et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;

- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2019.

CE-2019-09-18-09
Baccalauréat en génie électrique – baccalauréat en génie informatique – modification de programmes – approbation

Le vice-doyen à la formation de la Faculté de génie présente les modifications proposées aux programmes de baccalauréat en génie électrique et de baccalauréat en génie informatique.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de baccalauréat en génie électrique de la Faculté de génie et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de baccalauréat en génie informatique de la Faculté de génie et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'été 2020.

CE-2019-09-18-10
Baccalauréat en génie mécanique – modification de programme – approbation

Le vice-doyen à la formation de la Faculté de génie présente les modifications proposées au programme de baccalauréat en génie mécanique afin d'y réviser la concentration en aéronautique.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de baccalauréat en génie mécanique de la Faculté de génie et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2019.

RAPPORTS ET INFORMATION

CE-2019-09-18-11
Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 15 mai 2019

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 15 mai 2019.

CR-2019-05-15-09 – Le vice-recteur adjoint à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil que les modifications proposées à la *Directive concernant la reconnaissance des centres de recherche* (Directive 2600-016) ont été approuvées par le comité de direction de l'Université le 27 mai 2019 (CD-2019-05-27-04).

(Document en annexe)

CE-2019-09-18-12
Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 8 mai 2019

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil universitaire du 8 mai 2019.

(Document en annexe)

CE-2019-09-18-13
Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) – rapport annuel 2018-2019 – présentation

La professeure Madeleine Audet, directrice du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE), présente les principaux faits saillants du CUFE pour l'année 2018-2019 et répond aux questions des membres du conseil.

(Document en annexe)

CE-2019-09-18-14
Maîtrise en physiologie – doctorat en physiologie – information

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil de la modification mineure effectuée aux programmes de maîtrise en physiologie et de doctorat en physiologie, soit l'ajout de la mention des cheminements spécialisés en biophysique et en endocrinologie aux fiches signalétiques de chacun de ces programmes, et ce, afin de formaliser ces cheminements selon les paramètres qui prévalent à l'heure actuelle.

(Document en annexe)

CE-2019-09-18-15
Service des stages et du placement – changement de nom et plan d'organisation modifié – information

Monsieur Alain Tremblay, directeur général du Service des stages et du développement professionnel, informe les membres du conseil qu'à sa séance du 12 août 2019, le comité de direction de l'Université a approuvé le changement de nom du Service des stages et du placement en celui de Service des stages et du développement professionnel, et ce, afin de correspondre plus fidèlement aux activités d'accompagnement des étudiantes et des étudiants vers le marché du travail.

Par la même occasion, le plan d'organisation actualisé du Service est présenté aux membres du conseil.

(Document en annexe)

DIVERS

CE-2019-09-18-16
Conseil de la recherche – conseil des études – conseil universitaire – séance d'information pour les nouveaux membres – information

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil de l'activité de formation qui sera offerte aux nouveaux membres du conseil de la recherche et du conseil des études. Les nouveaux membres depuis moins de 12 mois seront invités à participer à la prochaine activité de formation qui aura lieu le mercredi 9 octobre 2019, de midi à 13h30, à la salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana.

CE-2019-09-18-17
Les cinq tendances en formation pour les deux à trois prochaines années – présentation

Monsieur Jean-Sébastien Dubé, coordonnateur de la veille et gestion des connaissances du Service de soutien à la formation, est invité pour la présentation de ce point.

M. Dubé échange avec les membres du conseil sur cinq tendances en formation pressenties pour les deux à trois prochaines années, à savoir :

- la multiplication des profils d'étudiantes et étudiants non traditionnels;
- la croissance de la formation hybride;
- l'omniprésence des images;
- la place grandissante des compétences transversales;
- le besoin de signification des étudiantes et étudiants.

Cette présentation se veut un exercice de réflexion quant aux tendances qui devraient avoir un impact significatif sur la manière dont les collèges et universités abordent leur mission fondamentale d'enseignement, d'apprentissage et de recherche créative.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CE-2019-09-18-18
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2019-2020, le conseil des études fixe la prochaine réunion au mercredi 30 octobre 2019, à la salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-2019-09-18-19
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 30 octobre 2019.

Pre Christine Hudon, présidente

Frédéric Brochu, secrétaire